

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**ANTI MITES VESTIMENTAIRE**

Version :3

Date de Révision:05/06/2007

98/8/CE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Nom du Produit : Anti mites vestimentaire

Application (s) et / ou usage (s) : Anti mites vestimentaire
normaux

N° code du produit : PEAMV001

Distributeur : Penn 'Ty bio
La Pennerie
49370 – Bécon les Granits
Téléphone: 02 41 77 0 6 17
Site : <http://www.penntybio.com/insectes/>
Email : penntybio@tel2.fr

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser
par le médecin traitant) : Paris 01 40 05 48 48
Lyon 04 72 11 69 11

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation : Anti mites vestimentaire

Formule : PEAMV001

Description de la préparation : Granulés

Composants contribuant aux dangers
pour la santé :

Composant Aromatique

- Huile de cedre - Cas N° 92201-55-3
Conc. Pds.(%) : 1 <C<=10 Symbole (s) : Xi irritant R36, R37, R38

Matière active

- Extrait de margosa EINECS N° 283-644-7 Cas N° 84696-25-3
Conc. Pds.(%) : 0,01 <C<=0,1 Symbole (s) : Xi,R22, R38,43,N R50/53

Composant Aromatique

- Huile de Lavandin -cas N° 91722-69-9 EINECS 294-470-6
Conc. Pds.(%) : 0,01 <C<=0,1 Symbole (s) : Xi,R22, R38,43,N R50/53

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement Européen : Cette préparation est réglementée selon les directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.
Les principes actifs entrants dans la composition sont sur la liste positive de la directive biocide dans la classe T18 insecticides.

Pour L'homme : De par la concentration de toutes les molécules actives cette préparation ne comporte pas de risques pour l'homme.

Pour L'environnement : Sans effet sur l'environnement

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation : En cas de gêne, sortir et prendre l'air

Contact avec les yeux: Quelques poussières de céréales peuvent voler, dans ce cas laver à l'eau claire abondamment

Contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon les parties atteintes.

Ingestion : Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler un médecin qui décidera de la méthode ou de la nécessité d'administrer un lavage gastrique.

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens D'extinction approprié : Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, sable

FICHE DE DONNEES DE SECURITE ANTI MITES VESTIMENTAIRE

Version :3

Date de Révision:05/06/2007

98/8/CE

Informations supplémentaire

Limitier l'épandage des fluides d'extinction.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Méthodes de Nettoyage

Balayer et ramasser à la pelle.
Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement

Précautions individuelles

Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminée.
Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.

Conseils supplémentaire

Informations concernant les équipements individuels de protection :
(voir chapitre 8)
Informations concernant l'élimination : (voir chapitre 13)

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseil pour une manipulation sans danger
Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé
Conserver dans l'emballage d'origine

Précautions pour le stockage commun
Précautions pour le stockage
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux

Stabilité au stockage
Température de stockage 0 - 40° C

Matériau approprié
PEHD (Polyéthylène haute densité)
Plastique barrière co-extrudé

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle

Protection des mains
Gants de protection

Protection des yeux

Mesures d'hygiène

Respecter la methode d'utilisation

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	Granulés sec
Couleur	beige clair
PH	7,2
Odeur	Cedre

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ANTI MITES VESTIMENTAIRE

Version :3

Date de Révision:05/06/2007

98/8/CE

Données de sécurité

Point d'ébullition	Non concerné
Point éclair	Non déterminé
Inflammabilité	oui
Limites d'explosion	Non
Densité	0,39 g / ml à 20°C
Solubilité aux solvants	Non
Liposolubilité	Non
Hydrosolubilité	Non

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7

Condition (s) à éviter Températures supérieures à 40°C et inférieures à 0°C

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Inhalation	CL ₅₀ inhalation / rat	Supérieure à 3000 mg/litre
Contact avec la peau	DL ₅₀ cutanée / rat	Supérieure à 10 000 mg / kg
Contact avec les yeux	des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations	
Ingestion	DL ₅₀ orale/rat	Supérieur à 6000 gr / kg

Ces données sont établies en fonction du calcul de la concentration des matières premières entrants dans la composition

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information(s) générale(s) Sans effet sur l'environnement

Effets nocifs divers inconnus

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets / produits non utilisés : Peut être évacué en décharge suivant la réglementation locale.

Emballages contaminés : Les emballages vides peuvent etres mis en décharge suivant la réglementation locale.

Information (s) supplémentaire (s) :

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classe de transport sans classement

ADR Marchandise non dangereuse

Route

RID Marchandise non dangereuse

Rail

ADNR Marchandise non dangereuse

Fluvial

AOCI Marchandise non dangereuse

Air

IMDG Marchandise non dangereuse

Mer

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

N° CE Non applicable

Symbole(s)

sans

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ANTI MITES VESTIMENTAIRE

Version :3

Date de Révision:05/06/2007

98/8/CE

Phrase (s) R : non concerné

Phrase (s) S :

S2 Conserver hors de portée des enfants

S13 Tenir à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux

S49 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine

Information(s) complémentaire(s)

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégrale des symboles de dangers et des phrases de risques R pour les substances dangereuses citées au chapitre 2:

Xi Irritant

N Nocif

R22 Nocif en cas d'ingestion

R36 Irritant pour les yeux

R37 Irritant pour les voies respiratoires

R38 Irritant pour la peau

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R52/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Législation(s) suivie(s):

Les informations de cette fiche de données de sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Applications(s) et / ou Usage(s)

Anti mites vestimentaire

Historique

Date de la première édition	03/03/2005
Date de révision	05/06/2007
Version	3